



REPUBLIQUE TCHAD
UNITE-TRAVAIL-PROGRES

HAUTE AUTORITE DES MEDIA ET DEL'AUDIOVISUEL
السلطة العليا للإعلام والسمعي البصري
Autorité Administrative-Indépendante
سلطة إدارية مستقلة



DIRECTION DU CABINET

N'Djaména, le 22 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N ° 009/HAMA/CAB/2022

La Haute Autorité des Media et de l'Audiovisuel (HAMA) déplore la grave tournure prise par la manifestation du jeudi 20 octobre 2022, et appelle tous les médias à leur responsabilité sociale, en prônant le retour au respect de l'ordre public, du droit d'autrui ainsi que des valeurs culturelles nationales, notamment de cohabitation pacifique et de solidarité.

La HAMA rappelle les professionnels des media à ne pas confondre leur rôle avec celui de propagandiste, comme le recommande le code d'éthique et de déontologie du journaliste tchadien, aussi bien dans leurs médias classiques qu'à travers les réseaux sociaux, entre lesquels naviguent certains.

La HAMA exige des responsables des media et des journalistes plus de rigueur dans la recherche et le traitement de l'information. Des mesures fortes seront prises à l'encontre de tout contrevenant, conformément à la loi en vigueur.

La Haute Autorité des Media et de l'Audiovisuel invite la population tchadienne à s'abstenir de toute violence et de tout discours de haine, en se disant que quelque part sa parole ou ses écrits occasionneraient la commission de crimes et autres dégâts humains, matériels ou immatériels.

La HAMA adresse ses vives condoléances aux familles des victimes, en général, et, en particulier, à celle du journaliste OREDJE Narcisse, décédé des suites de blessures par balles perdues reçues à son domicile, consécutivement à la manifestation du jeudi 20 octobre 2022.

Par la même occasion, la HAMA exhorte le Gouvernement à prendre davantage de dispositions pratiques pour protéger les journalistes dans l'exercice de leur profession.

Le Président de la HAMA



ABDERAMANE BARKA ABDOULAYE DONINGA